



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

AGIR ET  
NEGOCIER  
L'AVENIR !

**Promotions :** Ce que veut la CFDT.

Ce sujet au cœur des aspirations des personnels, est à plusieurs tiroirs revendicatifs :

**Réviser** le pyramidage des classifications actuelles ;

**Revoir** l'organisation cloisonnée du travail et introduire des fonctions polyvalentes ;

**S'appuyer** sur les nouvelles fonctions de la logistique ;

**Organiser** la polyvalence entre les chantiers.

Ces axes ont pour objectif de créer des parcours pros en classe 2 et 3, et ainsi, multiplier par 2 ou 3 le nombre de promos annuelles !

**Conditions de travail : Urgent et important !**

L'EVRP a été réalisée en avril 2014, et la CFDT attend la réalisation d'un certain nombre de préconisations. Si elles avaient été entreprises, par exemple, il n'y aurait pas eu d'accident caristes !

## 2015 à Brie : **AGIR, NÉGOCIER, GAGNER !**

Après le dialogue de sourd avec l'ancienne direction, est venu le temps de la transition avec la nouvelle en 2014, ponctuée par les élections de décembre qui a vu la CGT de Seine-et-Marne devenir le 1<sup>er</sup> syndicat à Brie, sur fond de peur de fermeture du CNAP ou de filialisation à Neolog. Pour autant, la CFDT n'a pas été « tuée » comme ont pu le claironner certains : on est bel et bien toujours là, et on continuera notre action pour obtenir des résultats concrets pour répondre aux attentes des personnels de l'entrepôt.

Mais si on veut aborder sereinement les questions d'avenir - organisation du travail, polyvalence, emploi et développement des activités, classifications et promotions et parcours professionnels au sein de l'entrepôt, conditions de travail -, la CFDT invite la direction à ne pas rajouter des « irritants » inutiles, alors que les « passifs » d'avant avril 2014 ne sont même pas tous encore soldés !

### ◆ **Une entraide à géométrie invariable !**

Si l'entraide et la solidarité entre les différentes activités des services peut être une bonne chose, elle est souvent à sens unique. A force de plumer toujours les mêmes, ils vont finir par attraper froid ! C'est pour cette raison que, globalement, la CFDT demande l'organisation de la polyvalence dans l'entrepôt. Nous avons des idées, qui pourraient, entre autres, générer des fonctions au-delà du 2.1 !

**La Direction annonce des négociations sur le décloisonnement des services, sur les horaires de travail...CHICHE !** L'occasion, d'avancer concrètement pour satisfaire nos revendications, améliorer les conditions de travail de ceux qui sont cantonnés dans les tâches les plus dures !

### ◆ **Accès au centre : Revenir au bon sens !**

La décision de refouler les agents qui auraient oublié leur badge et qui n'auraient pas de carte d'identité est particulièrement choquante, car elle participe au déni d'un droit essentiel, inscrit dans le code du travail : celui de la liberté de travailler ! Comme l'aurait titré « Hara-Kiri », c'est juste bête et méchant, contre-productif et injuste. Une simple reconnaissance d'un collègue de travail ou d'un cadre comme quoi l'agent fait bien partie du CNAP suffirait à éviter cette dérive dans la volonté de remettre le CNAP aux normes. C'est le type même de décision qui crée de la confusion et de la rancœur, sur des faits qui sont exceptionnels par ailleurs. La CFDT invite donc la direction à revoir sa copie.

### ◆ **Facilités de Service des fonctionnaires : Une fin annoncée !**

Lors de l'arrivée du nouveau directeur, celui-ci s'étonnait de l'existence de facilités de service, normalement disparues depuis les accords sur les 35h à La Poste en 1999. La CFDT est alors intervenue pour décaler au 31 décembre 2014 la disparition de celles-ci pour le personnel concerné, avec comme proposition d'octroyer l'équivalent d'une année de FS lors de leur suppression, pour solde de tout compte, et surtout pour que les personnes concernées puissent s'adapter. Ce n'est pas de leur faute si l'ancienne direction ne connaissait rien en matière de règles RH (et autres !), voire s'en affranchissait allègrement, pourvu que ça reste « en famille » ! M. Guérin nous a répondu favorablement, mais sans clarifier le niveau de compensation à fin 2014. Voilà-t-y pas maintenant que certains découvrent ce sujet en janvier 2015, qui n'en est plus un depuis le 31 décembre 2014 !

**La CFDT est la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale à La Poste en Ile-de-France, près de 10 points devant la 4<sup>ème</sup>, et ne fait pas dans le « miroir aux alouettes » !**

**Nous remercions l'ensemble du personnel du CNAP, qui a massivement signé la pétition de soutien à Jacky MAUNIER. Gageons que l'effet se traduira concrètement pour notre sympathique collègue !**